

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 11 octobre 2024

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole dévoile ses ambitions sur la filière cinéma

Alors que les industries culturelles et créatives (ICC) représentent, en France, un chiffre d'affaires de 110 milliards d'euros - soit 5 % du PIB français - et 1,7 million d'emplois (source Bpifrance), les élus métropolitains viennent d'adopter une feuille de route dédiée à cette filière, dont l'impact excède largement le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, traditionnellement considéré comme le plus visible, grâce notamment au plan Marseille en Grand.

Le conseil métropolitain vient de voter l'adoption, ce jour, d'une feuille de route pour les industries culturelles et créatives (ICC), qui engage l'institution sur cette filière en matière d'aménagement économique, d'accompagnement aux entreprises, d'animation des écosystèmes et de coordination des acteurs, d'insertion, d'emplois ainsi que d'attractivité. Identifiées comme une des six filières d'excellence dans l'agenda du développement économique métropolitain, actualisé en juin 2022, les ICC sont réparties en 6 catégories : cinéma et audiovisuel ; jeux vidéo ; édition ; arts visuels ; musique et spectacle vivant ; et mode.

La feuille de route ICC de la Métropole se traduit par un programme d'une trentaine d'actions articulé autour de cinq grandes orientations stratégiques prioritaires :

- Accroître l'offre foncière et immobilière pour permettre le développement de la filière ;
- Renforcer et structurer l'offre de services aux entreprises ;
- Améliorer la lisibilité et l'attractivité du territoire ;
- Constituer un Hub Med-Europe-Afrique ;
- Soutenir les projets structurants de la filière.

Plusieurs actions concrètes sont menées, au-delà du domaine du cinéma :

- **Développement de l'industrie du jeu vidéo et de l'e-sport** : plusieurs milliers de spectateurs sont attendus lors de la deuxième édition du tournoi international e-sport « Ascension », qui se tiendra le 26 octobre prochain au Palais des Sports de Marseille.
- **Soutien à la musique et au spectacle vivant** : un contrat de filière musique signé avec la DRAC, le Centre national de la musique (CNM) et le Département des Bouches-du-Rhône permet d'apporter un soutien à la musique et aux variétés ; il inclut également des appels à projets.
- **Promotion des arts numériques** : le premier marché national des arts numériques est organisé dans le cadre de la Biennale des arts numériques, programmée tous les deux ans sur quatre villes de la Métropole.
- **Soutien à l'édition** : la première édition du Salon du livre métropolitain, prévue du 25 au 28 octobre 2024 à la Citadelle de Marseille et au Pharo, vise notamment à renforcer la visibilité des acteurs régionaux de l'édition et à promouvoir la lecture publique.
- **Développement de la mode et de la création** avec Fask Lab, atelier partagé dédié aux métiers de la couture, ouvert aux petits créateurs et à la formation pour adultes, soutenu par la Métropole.
- **Promotion des arts urbains et du street art** : le projet "Gare Saint-Charles à 360°" a permis la réalisation de fresques impliquant des artistes et des habitants du quartier dans un processus de création partagée ; l'accueil prochain d'un musée du street art.

La Métropole renforce son soutien à la filière cinéma et audiovisuel :

- En 2023, plus de 430 productions françaises et internationales ont été accueillies sur le territoire métropolitain, représentant près de 2 200 jours de tournage et près de 90 millions d'euros de retombées économiques.
- Le premier anniversaire de la CinéMabase, base logistique pour la préparation de tournages a accueilli 27 productions depuis sa création et généré plus de 150 emplois ;
- La Métropole soutient l'école du cinéma SATIS d'Aix-Marseille Université, située à Aubagne, à hauteur de 150 000 euros (soutien voté en conseil de Métropole ce jeudi 10 octobre).

Pour soutenir cette dynamique et renforcer l'attractivité du territoire, la Métropole Aix-Marseille-Provence a lancé, en 2024, le Fonds d'Aide Cinéma, Audiovisuel et Multimédia Métropolitain (FACAMM). D'une enveloppe globale de 275 000 €, il a permis de soutenir 8 projets et de générer plus de 13 millions d'euros de retombées :

- 3 longs métrages de fiction, dont « Chien 51 » de Cédric Jimenez (Chi-Fou-Mi Productions) en tournage actuellement ;
- 2 fictions audiovisuelles, dont la série « Young Millionaires » (Five Dogs) proposée par Netflix, d'Igor et Tania Gotesman, Théo Jourdain et Mohamed Chabane, également en cours de tournage ;
- 3 films d'animation, dont une série pour enfants de France Télévisions, « Moods », de Marie-Laure Pitschon Lautric (Toon factory) en production actuellement.

« Depuis une vingtaine d'années, les industries culturelles et créatives se sont très fortement développées et constituent aujourd'hui un secteur de premier plan. Elles sont devenues des vecteurs de développement, de retombées, d'images et de rayonnement international du savoir-faire français. C'est pourquoi j'ai souhaité que notre territoire confirme et renforce ses ambitions sur cette thématique, au regard de ses compétences, de son fort engagement pour l'accompagnement et le développement des filières d'excellence », précise Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.